

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 octobre 2015

PLFSS POUR 2016 - (N° 3106)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 811

présenté par
Mme Michèle Delaunay

ARTICLE 39

I. – Supprimer l’alinéa 129.

II. – En conséquence, à l’alinéa 130, substituer à la seconde occurrence de la référence :

« 1° »

la référence :

« 2° ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.